



PREFET DE L'AUBE

20/12/2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Appel à candidature pour la mise en place du Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP)**

Dans le cadre de l'organisation du dispositif d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs, le renouvellement du « Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation personnalisé » doit être lancé dans le département de l'Aube.

Ce label sera conféré par le Préfet de l'Aube à un organisme ou un réseau d'organismes, quelle que soit sa forme juridique, faisant acte de candidature par courrier postal auprès de la direction départementale des territoires, appel à candidature CEPPP, service de l'économie agricole et forestière, BP 769, 10026 TROYES Cedex **avant le 1er mars 2012.**

Cette candidature devra répondre au cahier des charges disponible sur simple demande:

- postale à l'adresse ci-dessus;
- électronique à l'adresse: [ddt-seaf@aubes.gouv.fr](mailto:ddt-seaf@aubes.gouv.fr)  
ou téléchargeable sur le site Internet des services de l'État dans l'Aube:  
<http://www.aube.gouv.fr>. (agriculture, autres informations)

#### **CONTACT PRESSE :**

PREFECTURE

Florence GOGIEN

TEL: 03.25.42.36.74

FAX : 03.25.42.36.34

Mél : [florence.gogien@aubes.gouv.fr](mailto:florence.gogien@aubes.gouv.fr)

